



Ville de Marly

Service : Financier
JN. V/N. H/C.D.
N°AR-2023 - 078

ARRÊTÉ DU MAIRE

Objet : Régie de recettes NR 145 « Accueil Collectif des Mineurs : Petites vacances – Juillet-Août et les mercredis, séjours aux Grangettes » – fin de fonction du mandataire suppléant et du mandataire.

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté en date du 29 juillet 2010 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des participations familiales liées au fonctionnement du A.L.S.H : Petites vacances – Juillet-Août et les Mercredis, aux séjours aux Grangettes ;

Vu l'arrêté en date du 4 octobre 2011 modifiant les horaires d'ouvertures

Vu l'arrêté en date du 05 Août 2015 ajoutant un cautionnement obligatoire ;

Vu l'arrêté modificatif en date du 04 septembre 2017 distinguant un fond de caisse fiduciaire et un fond de caisse général ;

Vu l'arrêté en date du 05 août 2015 Nommant Madame Françoise Génard régisseuse titulaire et Madame Céline Rigaux Mandataire suppléante ;

Vu l'arrêté en date du 1^{er} février 2016 Nommant Madame Laurence REVAUX et Madame Claire LEVECQUE mandataires ;

Vu la délibération n°22-051 du 19 juillet 2022 portant sur les délégations consenties à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal, notamment le 7eme point permettant de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

Considérant qu'il y a lieu de nommer un nouveau mandataire suppléant ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 20 février 2023

ARRETE

ARTICLE 1 A compter du 20 février 2023, il est mis fin aux fonctions de madame Céline RIGAUX en tant que mandataire suppléante de la régie de recettes « Accueil Collectif des Mineurs : Petites vacances – Juillet-Août et les mercredis, séjours aux Grangettes (145) ».

ARTICLE 2 A compter du 20 février 2023, il est mis fin aux fonctions de madame Laurence REVAUX en tant que mandataire suppléante de la régie de recettes « Accueil Collectif des Mineurs : Petites vacances – Juillet-Août et les mercredis, séjours aux Grangettes (145) ».

Objet : Régie de recettes NR 145 « Accueil Collectif des Mineurs : Petites vacances – Juillet-Août et les mercredis, séjours aux Grangettes » – fin de fonction du mandataire suppléant et des mandataires.

ARTICLE 3 A compter du 20 février 2023, il est mis fin aux fonctions de madame Claire LEVECQUE en tant que mandataire suppléante de la régie de recettes « Accueil Collectif des Mineurs : Petites vacances – Juillet-Août et les mercredis, séjours aux Grangettes (145) ».

Fait à Marly, le 20 février 2023

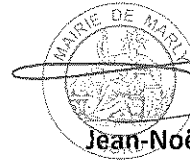
Visa du Comptable du Trésor

Dominique BERNARD


Julien AMMEUX
Inspecteur
des Finances Publiques

Pour le responsable du SGC
de VALENCIENNES
Par délégation

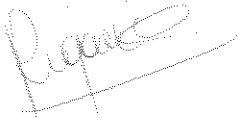
Le Maire,



Jean-Noël VERFAILLIE

Céline RIGAUX

Notifiée le 27 Juin 2023



Laurence REVAUX

Notifiée le

Claire LEVECQUE

Notifiée le